



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 17/09/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Creuse et des membres de la Chambre de commerce et d'industrie régionale de Nouvelle Aquitaine.

Déclarations de candidatures

Conformément à l'**arrêté ministériel du 18 mars 2021** portant convocation des électeurs et relatif au dépôt de candidatures pour l'élection des membres des chambres de commerce et d'industrie, complété par l'**arrêté ministériel du 21 mai 2021** relatif aux élections des membres des chambres de commerce et d'industrie, **l'élection se déroulera par vote électronique entre le 27 octobre et le 9 novembre 2021.**

Les **déclarations de candidature** pour l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Creuse et pour ses membres amenés à siéger à la chambre régionale de Nouvelle Aquitaine seront déposées comme suit :

– du **jeudi 23 septembre au mercredi 29 septembre 2021**, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;

– et le **jeudi 30 septembre 2021**, de 9 h à 12 h.

Le **dépôt de candidatures** aura lieu sur rendez-vous (05 55 51 58 61 ou 05 55 51 58 69) à la **préfecture de la Creuse**, salle Martin Nadaud, place Louis Lacrocq à Guéret.

Les **informations relatives à l'organisation de ce scrutin** dont les modalités de dépôt des candidatures et les formulaires, sont **disponibles sur le site internet de la Préfecture** au lien suivant :

<https://www.creuse.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-et-citoyennete/Elections/Les-Chambres-Consulaires/Chambre-de-Commerce-et-d-Industrie>

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Guillaume CASTAN-COMET

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : guillaume.castan-comet@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse